

Depuis la rentrée de Septembre 2020, le SNFOASEN a interpellé le Rectorat à plusieurs reprises sur la situation des assistants sociaux non titulaires dont le contrat de travail les contraint à une quotité de travail fixée à 80 %. Rappelons que tous les personnels titulaires ou non exercent sur des secteurs identiques à ceux des temps plein en raison de l'insuffisance des postes. Cela signifie pour les non titulaires un temps de travail de 28h par semaine, entraînant une surcharge de travail incompressible.

Rappelons que le salaire d'une assistante sociale contractuelle à 80% s'établit à 1366€ brut soit **en deçà du SMIC**.

D'autre part, le contrat des assistants sociaux dans l'académie de Toulouse au titre d'une vacance annuelle de poste se limite systématiquement à 10 mois, donc fin juin, ne comprenant même pas la fin de l'année scolaire. Dans l'académie de Rouen, l'action du SNFOASEN a permis d'obtenir pour cette année scolaire des contrats de 12 mois. **Ce qui est possible à Rouen doit l'être à Toulouse.**

Pour l'ensemble de ces raisons, le SNFOASEN de l'académie de Toulouse décide de lancer la pétition ci-dessous.

Les personnels signataires revendiquent :

- L'extension de la quotité de temps de travail à 100% pour les assistants sociaux contractuels le souhaitant
- L'extension de la durée du contrat de travail à 12 mois
- La requalification des contrats de vacation en CDD

NOM	PRENOM	SERVICE	DEPARTEMENT	SIGNATURE

A remettre via l'adresse mail : snfoasen.toulouse@gmail.com ou à vos représentants FO de votre service, ou par voie postale : SNFOASEN-UD FO, 4 Passage Tourterelle 32000 AUCH